



Avignon, le 10 janvier 2011

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
De l'Education Nationale de Vaucluse
49, rue Thiers
84 000 AVIGNON

Objet : courrier commun des trois organisations syndicales représentatives à la CAPD en complément des travaux du groupe de travail du 7 janvier 2010.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans la poursuite des débats qui ont eu lieu lors du groupe de travail relatif aux règles et barèmes du mouvement 2011, nous vous réaffirmons à l'unanimité des élus CAPD notre totale opposition aux mesures de bonification que vous avez présentées en groupe de travail dans le chapitre H : « Parvenir à mieux pourvoir les postes « fuis » à titre définitif ».

Nous vous demandons de bien vouloir abandonner toute velléité de mettre en place une « bonification », quel qu'en soit le nombre de points.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les élus SNUipp-FSU

le secrétaire

N. ODINOT

pour les élus SNUDI-FO

la secrétaire

C. FASSIÉ

pour les élus SE-UNSA

le secrétaire

D. OLIVIER